



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Renault

Question écrite n° 114468

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur l'accord de la Commission européenne de verser 24,5 millions d'euros d'aide sociale pour faciliter le retour à l'emploi de 3 582 personnes licenciées par le constructeur Renault et ses fournisseurs. Il souhaiterait connaître les conditions de versement de cette aide et le nombre de salariés français concernés.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114468

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7798

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)